Séance régulière du Conseil scolaire fransaskois Vendredi 29 novembre 2024 (13h00) À Regina

Procès-verbal

Présences:

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région nº 7 de Prince Albert Vice-Présidence : Roger Gauthier, Région nº 5 de Saskatoon Nathan Poirier, Région nº 1 de Bellegarde Maria Lepage, Région nº 2 de La Vieille Rosemarie Gelsinger, Région nº 3 de Regina Michel Lepage, Région nº 4 de l'école Providence Monica Ferré, Région nº 6 de Zenon Park Oumnia Tahiri, Région nº 8 des Battlefords Elizabeth Perreault, Région nº 9 de l'école de St-Isidore Guy Roberge, Région nº 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général Robert Cousin, Conseiller senior en ressources humaines Sébastien Fillion, Directeur des TI Claude-Jean Harel, Directeur de la vie étudiante – Education internationale Catherine Liffran, Adjointe exécutive à la direction générale Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

I. | Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence à cette séance régulière ainsi que le public.

La présidence constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 29 novembre 2024 à 13h00, qui se tient en mode présentiel, à Regina.

Elle procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

- « Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :
- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

Le vendredi 29 novembre 2024 Page 2 sur 8

qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles;
- Un environnement sain :
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation :
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnait que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

Le vendredi 29 novembre 2024 Page 3 sur 8

- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 29 novembre 2024 et **assentiment sur la correspondance
- **24.081 MONICA FERRÉ :** Que le CSF adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 29 novembre 2024 : et adopte par assentiment la correspondance (au point 3 de l'ordre du jour), tels que présentés lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

ADOPTÉ

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

Le vice-président du CSF, M. Roger Gauthier partage des informations quant au contrat qui le lie au CÉF concernant les CEPE. Il manifeste son intention à se retirer des discussions pour tout point concernant les CEPE.

1.4 Point d'amélioration continue

Les membres du CSF ont participé aux sondages relatifs à la politique à réviser (2.6 Délégation de l'autorité) ainsi qu'au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (PM 3 ans à temps partiel et PM 4 ans à temps plein), qui est listée dans les neuf (9) positionnements stratégiques.

Les résultats de ces sondages ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

- 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 21 juin 2024 et des séances extraordinaires des 13 et 24 septembre 2024
- **24.082** ÉLIZABETH PERREAULT: Que le CSF adopte les procès-verbaux de la séance régulière du 21 juin 2024 et des séances extraordinaires des 13 et 24 septembre 2024, tels que présentés lors de la séance régulière du CSF du 29 novembre 2024.

3 ABSTENTIONS

ADOPTÉ

II. Directions du Conseil

- 2.1 Points d'information
 - 2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale

Le vendredi 29 novembre 2024 Page 4 sur 8

Présentation de la direction générale du CÉF de son rapport de suivis :

- Les effectifs au 30 septembre 2024
- Les portatives à Saskatoon
- La nouvelle école à Regina
- Les nouvelles écoles à Saskatoon et Prince Albert
- Les évaluations des apprentissages
- Le comité permanent des langues officielles

ainsi que du budget pour l'année 2024-2025.

2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2024-25 :

- Sommaire des demandes de permission d'admission 2024-25 au 22 novembre 2024
- Permission d'admission du 15 juin au 22 novembre 2024
- Permission d'admission 2024-2025, par catégorie et au 22 novembre 2024

24.083 Oumnia Tahiri : Que le CSF reçoive :

- Le rapport de suivis de la direction générale du CÉF ainsi que le budget pour l'année 2024-2025,
- Les rapports sur les permissions d'admission,

tels que présentés lors de la séance régulière du 29 novembre 2024.

ADOPTÉ

2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Sans objet.

2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 22 novembre 2024 comprenant diverses dates connues à ce jour.

24.084 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF entérine la participation - en qualité de déléguée votante du CÉF - de la conseillère scolaire Mme Élizabeth Perreault, à l'AGA du SSBA qui aura lieu du 1er au 3 décembre 2024.

ADOPTÉ

Le point 4. Délégation et présentations spéciales est avancé, Mme Maria Ferré et M. Jean de Dieu Ndayahundwa ayant été invités à compter de 13h30 à faire leur présentation à la table des élus.

M. Ndayahundwa fait une présentation au sujet de l'annulation des frais

Le vendredi 29 novembre 2024 Page 5 sur 8

scolaires de 150 \$ aux parents de la prématernelle et de la maternelle.

Mme Maria Ferré (en mode virtuel) fait une présentation et demande l'annulation des frais scolaires de 150 \$ aux parents de la prématernelle, de la maternelle.

Après la période des présentations, les membres du CSF ont pu poser leurs questions à MM. Ferré et Ndayahundwa.

La présidence du CSF conclut la période des délégations en remerciant tant Mme Ferré que M. Ndayahundwa de leur présence à la table des élus et de leur dévouement. Les membres du CSF les ont écoutés avec beaucoup d'attention et ne manqueront pas de prendre en considération les points soulevés et solutions avancées.

Pause et reprise à 14h13

2.2 Décisions

2.2.1 Demande d'excursion nationale

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général de la demande d'excursion nationale des écoles Valois, Notre-Dame-des-Vertus et St-Isidore de Bellevue pour une excursion éducationnelle et culturelle à Québec et Montréal (QC). Cette excursion aura lieu du 4 au 10 février 2025.

24.085 MONICA FERRE : Que le CSF autorise l'excursion nationale des écoles Valois, Notre-Dame-des-Vertus et St-Isidore de Bellevue telle que présentée lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

ADOPTÉ

2.2.2 Adoption du rapport annuel

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général de l'ébauche du rapport annuel 2023-2024 et des états financiers audités.

24.086 ROGER GAUTHIER: Que le CSF reçoive et entérine l'ébauche du rapport annuel pour 2023-2024 tel que présenté lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

ADOPTÉ

2.2.3 Rapport des ressources humaines

24.087 OUMNIA TAHIRI: Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 14h28 lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024, en présence de la Direction générale du CÉF.

Le vendredi 29 novembre 2024 Page 6 sur 8

ADOPTÉ

24.088 Maria Lepage: Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 29 novembre 2024 à 14h43.

ADOPTÉ

24.089 Oumnia Tahiri : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 17 juin au 22 novembre 2024, tel que présenté lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

ADOPTÉ

- 2.3 Rapports des comités et représentants
- 2.3.1 Comité stratégique Sans objet.
 - 2.3.2 Comité des finances et de vérification

La conseillère scolaire, Mme Élizabeth Perreault, mentionne la participation du vérificateur provincial lors de la rencontre du comité le 21 novembre 2024, durant de la présentation de l'ébauche des états financiers au 31 août 2024 par l'auditeur du CÉF.

Les réclamations examinées par le comité le 21 novembre 2024 sont soumises au CSF.

24.090 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF entérine les réclamations examinées par le Comité Finances & Vérification le 21 novembre 2024 et telles que présentées lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

ADOPTÉ

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

Sans objet.

2.3.4 Comité de reconnaissance

Sans objet.

2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

Sans objet.

2.3.6 Comité des ressources humaines

Sans objet.

2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina

Le vendredi 29 novembre 2024 Page 7 sur 8

Sans objet.

- 2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA Sans obiet.
- 2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF Sans objet.
- 2.3.10 Représentant auprès de la table des élus Sans objet.

III **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV Délégations et présentations spéciales

Ce point a été avancé juste après le point « 2.1.4 Dates à retenir ».

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI Tour de table et clôture de la séance

- 6.1 Points saillants
- 6.2 Évaluation (Politique 2.3 code de conduite)
- 6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 21 juin 2024

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 21 juin 2024 a été présenté aux membres du CSF.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 29 novembre 2024

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 9 décembre 2024 à midi.

6.3 La prochaine séance

Conformément à l'adoption du calendrier permanent du CSF pour 2024-2025, lors de la séance d'organisation du 29 novembre 2024, à 10 heures, la prochaine séance aura lieu le vendredi 7 février 2025, à 13 heures, en présentiel.

Le vendredi 29 novembre 2024 Page 8 sur 8

6.4 Levée de la séance du 29 novembre 2024

24.091 OUMNIA TAHIRI : Que le CSF lève la séance régulière du 29 novembre 2024, en présentiel, à 15h24. **ADOPTÉ**

Presidence

Secrétaire